

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

À la toute fin de l'année, la Commission de l'énergie a rendu sa décision concernant les tarifs de production d'Ontario Power Generation (OPG) de 2017 à 2021. D'après une première évaluation, les coûts pour les écoles sur ces cinq années seront inférieurs d'environ 22 M\$ (millions de dollars) à ce que proposait OPG.

De plus, en ce qui concerne les tarifs de transport de Hydro One, la Commission a fourni des chiffres définitifs, qui font passer de 15,3 M\$ à 19,2 M\$ les économies réalisées pour les écoles.

Si l'on ajoute les montants obtenus dans quelques dossiers moins importants, les économies réalisées s'élèvent à 26,2 M\$ pour le quatrième trimestre, ce qui porte leur total pour l'année 2017 à environ 47,5 M\$.

Il y aura moins de demandes portant sur des sommes considérables en 2018. Pour les groupes de clients, les dossiers des tarifs de distribution de Hydro One et d'Alectra Utilities et celui de la fusion d'Enbridge et Union Gas seront importants. La capacité d'intervention des groupes de clients est contestée et, de manière plus générale, le rôle de la Commission de l'énergie fera l'objet d'un examen.

AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

Hydro One - Tarifs de transport - 2017-2018.

En septembre, la décision rendue dans ce dossier nous avait permis d'avoir gain de cause concernant les dépenses en immobilisations et les frais de fonctionnement excessifs de l'entreprise ainsi que les avantages fiscaux découlant du premier appel public à l'épargne de Hydro One.

Au cours du long examen technique visant à fixer les tarifs conformément à cette décision, nous sommes parvenus à convaincre la Commission de l'énergie que, à la lumière des faits détaillés, une plus grande partie de ces avantages fiscaux devait être attribuée aux clients. Combinée à d'autres rajustements, cette nouvelle répartition entraîne des réductions additionnelles d'environ 4,2 M\$ pour les tarifs de 2017 et 2018 et de 15 M\$ pour les tarifs de transport et de distribution à long terme. Ces réductions additionnelles **font monter de 3,9 M\$ le montant estimatif des économies réalisées**, qui s'élève maintenant à 19,2 M\$.

Hydro One a interjeté appel de cette répartition des avantages fiscaux auprès de la Commission de l'énergie et de la Cour divisionnaire. Nous allons nous opposer à ces deux appels, dont le premier sera entendu en février 2018.

Hydro One - Tarifs de distribution - 2018-2022.

La division de distribution de Hydro One propose une augmentation annuelle moyenne de 3,4 % sur 5 ans pour les écoles, mais l'étude de sa demande continue de prendre du retard. D'après nous, les nouveaux tarifs pourraient ne pas entrer en vigueur avant la fin de 2018, et la question de leur rétroactivité se posera sans doute.

Quelque 1 100 écoles sont visées, et les hausses de tarifs proposées sur 5 ans totalisent environ 11 M\$. Toutefois, si la décision sur les conséquences fiscales que la Commission a rendue dans le dossier des tarifs de transport de Hydro One est maintenue en appel, cette somme devrait baisser d'environ 2 M\$ (que nous avons déjà comptabilisés dans les économies concernant les tarifs de transport). La hausse nette d'un peu moins de 9 M\$ qui subsisterait est encore trop élevée, surtout pour un distributeur d'électricité qui a déjà les tarifs les plus élevés de la province. Nous comptons prendre une part très active à l'examen de cette demande, afin de réduire le plus possible la hausse des tarifs.

Ontario Power Generation (OPG) - Tarifs de production - 2017-2021. Le 28 décembre, la Commission de l'énergie a finalement rendu sa décision concernant la demande d'approbation de tarifs la plus importante jamais présentée au Canada.

Les avocats de la Coalition de l'énergie des écoles, Jay Shepherd et Mark Rubenstein, ont tous deux pris une part active à l'examen de cette demande, qui a commencé à l'été 2016. Dès le début, ils ont assumé le leadership des divers groupes de clients et d'écologistes impliqués, en les amenant à collaborer entre eux et en contribuant à ce qu'ils travaillent en synergie afin d'obtenir le meilleur résultat possible.

Il reste encore à franchir un important processus de mise en œuvre, et nous serons toujours très engagés sur ce front. Toutefois, d'après des calculs préliminaires, la Commission de l'énergie a réduit d'environ 700 M\$ sur 5 ans les dépenses en immobilisations et les frais de fonctionnement qu'OPG comptait inclure dans ses tarifs; Mark Rubenstein a dirigé les intervenants sur ces questions. Concernant des aspects plus complexes comme l'établissement des formules de tarification et le calcul du rendement des investissements, c'est Jay Shepherd qui a dirigé les opérations, et la Commission réduit les tarifs proposés d'une autre tranche d'environ 700 M\$. À la suite de ces réductions, **les écoles devraient économiser quelque 22 M\$ sur 5 ans.**

Deux questions demeurent en suspens. Une fois que les hausses définitives seront connues, la Commission de l'énergie sera tenue par la loi de mettre en œuvre un mécanisme de lissage des tarifs, qui aura pour effet de remettre certains coûts à un futur assez lointain. Sur ce point, la Commission s'est rangée à notre avis en décidant que cela devrait profiter à tous les clients – et pas seulement aux clients du secteur résidentiel, comme le proposait OPG. De plus, nous avons soutenu qu'OPG demandait un montant trop élevé pour faire face à des charges futures concernant les centrales nucléaires, car l'entreprise a déjà plus de 19 milliards de dollars en fonds distincts réservés à cette fin. Nous prévoyons qu'un examen de la méthode de calcul de ces coûts sera entrepris au cours des deux prochaines années.

Alectra Utilities. Cette entreprise, qui résulte de la fusion récemment approuvée de Powerstream, Horizon, Enersource et Hydro One Brampton, dessert au total plus de 1 000 écoles. En plus de demander l'approbation de ses tarifs pour 2018

en utilisant une formule de hausse normale, elle a demandé des sommes additionnelles pour des dépenses en immobilisations, qui s'ajoutent à son budget habituel.

Cette demande ferait augmenter les coûts des écoles de moins de 1 M\$, mais Alectra a clairement indiqué qu'elle compte demander des hausses de tarifs semblables chaque année jusqu'en 2026 (ou même par la suite). Au total, la hausse des coûts des écoles pourrait atteindre de 6 M\$ à 10 M\$.

Nous comptons bien empêcher Alectra de procéder en demandant à la Commission de l'énergie de limiter les dépenses d'immobilisations additionnelles de l'entreprise aux seuls cas où il existe clairement des besoins inhabituels. La Commission entendra les arguments des parties en janvier 2018, et elle devrait rendre sa décision d'ici le mois de mai.

Autres entreprises. Des règlements et des décisions concernant quelques petits distributeurs d'électricité, dont E.L.K. Energy et Centre Wellington Hydro, ont permis aux écoles touchées d'économiser environ 80 000 \$. Cela a conclu le traitement de la plus grande partie des demandes de 2017, mais l'examen des demandes de 2018 a déjà commencé.

AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

Fusion d'Enbridge et Union Gas. Lorsque la société mère d'Enbridge a acquis la société mère d'Union Gas, les deux entreprises de distribution de gaz naturel ont annoncé qu'elles comptaient continuer à fonctionner séparément. Chacune d'entre elles devait présenter en 2017 une demande d'approbation de ses tarifs sur 5 ans (de 2019 à 2023). Si elles avaient agi ainsi, on aurait pu s'attendre à ce qu'elles fassent profiter leurs clients d'une partie des économies associées au fait qu'elles appartiennent à un même groupe, en leur accordant des réductions de tarifs.

Or, l'été dernier, Enbridge a vu qu'elle pourrait éviter de partager ces économies en demandant à la Commission de l'énergie d'appliquer à des distributeurs de gaz naturel une politique conçue pour des distributeurs d'électricité. En décembre, Enbridge et Union Gas ont donc demandé à la

Commission d'approuver leur fusion tout en leur permettant de conserver leurs tarifs actuels (indexés chaque année en fonction de l'inflation) pour une durée de 10 ans. Et en plus, elles veulent avoir la possibilité de demander des hausses additionnelles pour financer de nouveaux programmes d'immobilisations. Autrement dit, elles veulent conserver la totalité des économies résultant de leur fusion.

L'entreprise fusionnée demanderait donc à la Commission de l'énergie d'approuver une formule qui permettrait de fixer, sur une période de 10 ans, des tarifs de distribution s'élevant à 30 milliards de dollars, dont près de 500 M\$ seraient payés par les écoles. Nous allons nous opposer à cette stratégie, de concert avec d'autres groupes de clients.

La Commission tiendra probablement des audiences d'ici l'été, et elle devrait rendre sa décision avant la fin de 2018. Toutefois, étant donné les retards observés récemment dans le traitement des dossiers importants par la Commission, il se pourrait que les choses traînent en longueur.

AUTRES QUESTIONS

Attaque contre la représentation des clients.

La Commission de l'énergie a entrepris sa nouvelle initiative de « réglementation proportionnée » (autrement dit, de réduction de la participation des intervenants), mais les premières mesures n'ont pas encore été rendues publiques. Entretemps, nous avons écrit au ministre de l'Énergie – tout comme d'autres groupes de clients – pour lui demander de ne pas autoriser de réductions de la participation des clients devant la Commission. Il s'agit, comme on dit, d'une histoire à suivre.

Examen de la Commission de l'énergie.

À la surprise de l'ensemble du secteur (y compris la Commission elle-même), le gouvernement a annoncé en décembre qu'il allait charger un groupe d'experts d'examiner l'avenir de la Commission de l'énergie. Cet examen portera sur la façon dont la Commission aborde les innovations et les changements survenant dans le secteur, sur la gouvernance de l'organisme et sur la structure du modèle de réglementation. Le groupe d'experts sera présidé par M. Richard Dicerni, et deux autres membres seront nommés au cours des prochains mois. Nous allons soumettre un mémoire détaillé à ce groupe d'experts au nom des conseils scolaires.

Jay Shepherd
Mark Rubinstein

Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Des questions?

Communiquez avec Wayne McNally

(wmcnally@opsba.org)

ou Jay Shepherd

(jay.shepherd@canadianenergylawyers.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi-même et Wayne McNally, qui est conseiller auprès du conseil d'administration de la CSEO. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Ted Doherty

Bureau de Toronto : 416.340.2540

Cellulaire : 519.955.2261

Courriel : tdoherty@oesc-cseo.org